

CANADA.
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

À une séance extraordinaire de la Municipalité de La Minerve, convoquée par le maire Serge Jetté pour être tenue à l'hôtel de ville de La Minerve, mardi le 30^e jour du mois de septembre 2009 à 8:00 heures, où il sera pris en considération les sujets suivants:

ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2009

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation
4. Transferts budgétaires
5. Acceptation des comptes
6. Avis de non opposition pour les installations septiques à être mises en place pour le projet de Habitations Multigénération
7. Demande de dérogation mineure pour le lot 50C-ptie, rang 12, Canton de La Minerve
8. Demande de dérogation mineure pour le 7, rue Durand, sur le lot 18A-1 et 18A-ptie, rang 05, Canton de La Minerve
9. Demande de dérogation mineure pour le 132, chemin Després, sur le lot 28-6, rang 12, Canton de La Minerve
10. Demande de dérogation mineure pour le 285, chemin Isaac-Grégoire Sud, sur le lot 2-ptie, rang 07, Canton de La Minerve
11. Demande de dérogation mineure pour le 28, rue Ste-Marie, sur le lot 13-ptie, rang 05, Canton de La Minerve
12. Tour de télécommunication
13. Dossier du 208, chemin Vetter, sur le lot 46-2 et 46-3, rang 12, Canton de La Minerve
14. Câblage électrique pour les lampadaires du chemin des Fondateurs
15. Démission d'une préposée à l'accueil pour le bureau d'information touristique et le poste d'accueil de la SEPAQ
16. Embauche d'une préposée à l'accueil pour le bureau d'information touristique et le poste d'accueil de la SEPAQ
17. Formation en gestion d'eau potable
18. Résultat de l'appel d'offres pour la vente d'un camion 10 roues Cargo 8000 1989
19. Résultat de l'appel d'offres pour l'achat de pneus
20. Entretien chemin Rive-Ouest du lac Labelle

21. Correction de la résolution 2009.09.303
22. Mandater une firme pour le contrôle qualitatif du béton pour la construction des trottoirs du chemin des Fondateurs
23. Mandater une firme pour le contrôle des matériaux pour le changement de conduite du chemin des Fondateurs
24. Mandater une firme d'ingénieur pour le suivi des travaux de changement de conduite sur le chemin des Fondateurs
25. Période de questions
26. Levée de l'assemblée

Le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présents : La conseillère madame Suzanne Beaudin ainsi que les conseillers messieurs, Jacques Bissonnette, Rémi Charette formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Serge Jetté.

Monsieur André Séguin, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Absents: Messieurs Richard Bélair, Pierre Chévigny, Samuel Simoneau

2009.09.308 **CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
(1.)

Le quorum étant constaté, il est

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE

Et résolu que la séance extraordinaire du 30 septembre 2009 soit ouverte.

ADOPTÉE.

Le maire ajourne la séance à 8 :00 pour qu'elle soit déplacée à la salle communautaire.

Reprise de la séance spéciale à 8 :10 à la salle communautaire

2009.09.309 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
(2.)

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté aux membres du Conseil.

ADOPTÉE.

2009.09.310 **CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION**
(3.) **DE L'AVIS DE CONVOCATION**

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE

Et résolu à l'unanimité que l'avis de convocation a été fait conformément à l'article 153 du Code municipal (L.R.Q.c.C-27.1).

ADOPTÉE

Le maire ajourne la séance à 8 :01 pour qu'elle soit déplacée à la salle communautaire.

Reprise de la séance spéciale à 8 :10 à la salle communautaire

2009.09.311
(4.)

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

PROPOSÉ PAR MONSIEUR SERGE JETTÉ
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

	NOM DU POSTE	augmenter	diminuer
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
02-13-412	Services juridiques	6000	
02-13-522	entretien et réparation bâtiment adm.	200	
02-13-660	Articles de nettoyage	100	
02-13-670	fournitures de bureau	2200	
02-13-681	Électricité hôtel de ville	150	
02-13-142	heures supplémentaires		1000
02-13-252	CSST		650
02-13-310	déplacement		500
02-13-422	assurance incendie		220
02-13-454	formation		600
02-13-495	nettoyage et buanderie		1100
02-13-970	DONS		1500
02-16-013-650	uniformes adm		800
02-16-061-650	uniformes urbanisme		615
SURPLUS			1665
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE			
02-22-681	Électricité	750	
02-22-214-525	(#214) camion pour pompe Inter 4400 2006	3000	
02-22-141	Salaire régulier		2250
02-22-310	Déplacement		1500
VOIRIE MUNICIPALE			
02-32-142	heures supplémentaires	1000	
02-32-516	location machinerie	350	
02-32-521	entretien chemin	255	
02-32-634	lubrifiants	600	
02-32-639	autres	100	
02-32-643	petits outils	1000	
02-32-660	articles de nettoyage	150	
02-32-028-525	#28camion 10roues Western Star	1700	
02-32-031-525	#31 Pick-Up 2004(4x4)GMC SIERRA 1500	400	
02-32-035-525	#35 Chargeuse-rétrocaveuse John Deere 310 SE 1999	200	
02-32-046-525	#46 nouveau camion acheté en 2009	200	
02-32-649	Pièces pour travaux voirie		5955
02-33-455	Immatriculations	200	
02-33-634	Lubrifiants	1200	
02-33-028-525	#28camion 10roues Western Star	1000	
02-33-036-525	#36 Camion 10 roues Freightliner	1500	

	FM2 2007		
02-33-043-525	#43 Camion Freightliner 2007	1500	
02-33-045-525	#45 Camion international 4300 année 2003	1000	
SURPLUS			6400
HYGIENE DU MILIEU			
Réseau de distribution de l'eau			
02-412-310	déplacement approv. Eau	1300	
02-412-322	fret et messageries	100	
02-412-454	Services de formation	200	
02-412-660	Articles de nettoyage	100	
02-412-681	Électricité	200	
02-413-341	Dist. Eau journaux et revues	600	
02-413-459	distr. Eau autres services	1500	
02-412-522	entretien approv. Eau		400
02-412-640	Pièces & acces		500
02-413-310	déplacement distribution eau		250
02-413-454	formation distribution eau		2300
02-413-522	Entretien distribution eau		200
02-413-642	conduites maîtresses dis eau		350
URBANISME ET ZONAGE			
02-69-529	Comité d'embellissement	300	
02-61-641	Quincaillerie		300
LOISIRS ET CULTURE			
02-70-120-660	Articles de nettoyage	50	
02-70-120-681	Électricité	4700	
02-70-120-970	Dons		4750
02-70-130-970	Dons	1250	
02-70-130-681	électricité		1250
02-70-150-495	Loisirs - nettoyage & buanderie	250	
02-70-150-515	LOCATION véh.	42	
02-70-150-522	entretien terrain jeux	138	
02-70-150-681	électricité terrain jeux	145	
02-70-150-610	Aliments terrains jeux		575
02-70-230-414	Bibliothèque - informatique	65	
02-70-230-660	Articles de nettoyage	25	
02-70-230-494	cotisation BCPL		90
FONDS DÉPENSES IMMOBILISATION			
03-310	Immobilisations	11184	
SURPLUS			11184
TOTAL		46904	46904
d'affecter un montant de 19 249 \$ du surplus de l'année 2008, à divers postes, administration, voirie et immobilisations			

ADOPTÉE

2009.09.312
(5.)

ACCEPTATION DES COMPTES

PROPOSÉ PAR MONSIEUR SERGE JETTÉ
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu que les comptes suivants:

Administration générale	14 467.44	71.90%
Sécurité publique	141 321.90	84.98%
Voirie municipale	30 296.31	73.91%
Hygiène du milieu	2 904.15	65.01%

Urbanisme et mise en valeur du territoire	2 476.40	68.60%
Loisirs & Culture	8 136.04	86.96%
Immobilisation	145 794.00	
TOTAL:	345 396.24	

soient acceptés et payés.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Agir pour la Diable	250.00 -	24284
Bell Canada	742.49 -	24289
Bell Mobilité	65.16 -	24290
Bruneau, Léone	320.00 -	24310
BuroPlus Martin	329.50 -	24311
Éditions Yvon Blais	97.55 -	24316
Équipement de bureau Robert Légaré	148.15 -	24318
FP Téléset	1 693.13 -	24300
Jetté, Serge	662.53 -	24323
Laperrière Marc, avocat	6 767.13 -	24326
L'information du Nord	176.52 -	24324
Matériaux SMB inc.	27.52 -	24332
Mobilonde inc.	18.06 -	24353
Monter et démonter salle du conseil	125.00 -	24307
Petite caisse	26.77 -	24337
PG Govern inc.	112.88 -	24338
Ram gestion d'achats	602.24 -	24343
Recyclage Jorg inc.	163.67 -	24344
Remboursement kilomètrage	257.88 -	24323
Séguin, André	151.20 -	24298
Sinistre Laurentides	640.85 -	24349
Sonic	73.33 -	24292
Ville Sainte-Agathe-des-Monts	1 015.88 -	24351
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	14 467.44	

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Accès communications	738.20 -	24302
Bell Canada	169.51 -	24289
Centre Canin Ménard	222.36 -	24313
Entreprises Jofi enr.	116.26 -	24317
Equipements Médi-Sécur inc.	72.24 -	24319
Hydro Québec	694.53 -	24291
Imprimerie Léonard	58.69 -	24321
Jetté, Serge	18.56 -	24323
Ministre des finances	137 698.00 -	24335
Petite caisse	24.82 -	24337
Pièces d'auto Rivière Rouge	226.57 -	24340
Prévimed inc.	8.95 -	24341
Services d'entretien St-Jovite 1987 inc.	193.21 -	24347
SÉCURITÉ PUBLIQUE	140 241.90	

SÉCURITÉ PUBLIQUE (rémunération)

Pompiers	360.00 -	salaire
Premiers répondants	720.00 -	salaire
SÉCURITÉ PUBLIQUE (rémunération)	1 080.00	
VOIRIE MUNICIPALE		
Agrégats de Labelle inc.	237.94 -	24303
APSAM	913.16 -	24304
Automobile Boileau Ltée	110.57 -	24305
Banque HSBC	4 417.49 -	retrait direct
Bell Canada	217.33 -	24289
Camion Freightliner Mont-Laurier inc.	1 945.93 -	24312
Centre du Camion Mont-Laurier inc.	449.43 -	24314
Garage André Laramée enr.	147.20 -	24320
Hydro Québec	530.42 -	24291
Imprimerie Léonard	234.79 -	24321
Lacasse, Marcel	2 547.59 -	24325
L'information du Nord	189.60 -	24324
Machineries Saint-Jovite inc.	(369.08) -	
Marché Bruneau	16.50 -	24331
Matériaux SMB inc.	3.20 -	24332
Mobilonde Inc	216.72 -	24353
Petite caisse	67.00 -	24337
Pièces d'auto Rivière Rouge	3 497.67 -	24340
Québec linge	471.07 -	24342
Recyclage Jorg inc.	163.67 -	24344
Remboursement kilomètre	49.98 -	24293
Remboursement kilomètre	24.36 -	24196
Remboursement kilomètre	30.24 -	24200
Remboursement kilomètre	42.00 -	24297
Ressorts d'auto Prud'homme inc.	3 462.03 -	24346
SAAQ	746.00 -	24299
Sarrazin pneus & mécanique	(451.50)	
Services forestiers de Mont-Laurier ltée	26.67 -	24348
SCA des fermes du Nord	9 587.83 -	24350
Sonic	770.50 -	24292
VOIRIE MUNICIPALE	30 296.31	
HYGIÈNE DU MILIEU		
Bell Canada	99.25 -	24289
Bio-Services	1 064.54 -	24309
Hydro Québec	331.25 -	24291
Matériaux SMB inc.	62.26 -	24332
Mobilonde inc.	18.06 -	24353
Régie intermunicipale des déchets de la Rouge	1 038.13 -	24345
Remboursement kilomètre	100.33 -	24294
Remboursement kilomètre	6.97 -	24295
Remboursement kilomètre	28.56 -	24297
Remboursement kilomètre	11.63 -	24198
Remboursement kilomètre	99.49 -	24201

Remboursement kilomètreage	43.68 -	24200
HYGIÈNE DU MILIEU	2 904.15	
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE		
Bio-Services	453.24 -	24309
COMBEQ	265.26 -	24315
Fleurs 2009	655.00 -	24352
FQM	502.29 -	24285
L'information du Nord	202.02 -	24324
Matériaux SMB inc.	65.87 -	24332
Remboursement kilomètreage	112.98 -	24295
Remboursement kilomètreage	66.06 -	24198
Remboursement kilomètreage	83.12 -	24199
Remboursement kilomètreage	70.56 -	24296
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	2 476.40	
LOISIRS ET CULTURE		
Bell Canada	187.86 -	24289
Bell Canada	106.98 -	24306
Bibliothèque La Minerve	3 000.00 -	24308
Bruneau, Léone	140.00 -	24310
Hockey mineur (Mont-Tremblant)	338.63 -	24287
Hockey mineur (Mont-Tremblant)	338.63 -	24286
Hockey mineur (Mont-Tremblant)	677.25 -	24288
Hydro Québec	(1 010.95) -	
Hydro Québec	3 659.59 -	24291
Hydro Québec	145.73 -	24301
Laurentides extermination	45.15 -	24329
Ménage & appel de la centrale système alarme	227.20 -	24307
Miller Propane	116.30 -	24334
Recyclage Jorg inc.	163.67 -	24344
LOISIRS ET CULTURE	8 136.04	
IMMOBILISATION		
Garage André Laramée enr.	395.06 -	24320
Inspec-Sol	2 635.63 -	24322
Lapointe Jean BAA, CGA, inc	1 015.87 -	24327
Larochelle équipement inc.	1 414.10 -	24356
LDA services conseils	1 710.00 -	24330
Métal Gosselin	548.53 -	24333
Nordmec Construction inc.	137 964.36 -	24354
Pièces d'auto Rivière Rouge	110.45 -	24340
IMMOBILISATION	145 794.00	

ADOPTÉE

2009.09.313
(6.)

AVIS DE NON OPPOSITION POUR LES INSTALLATIONS SEPTIQUES À ÊTRE MISES EN PLACE POUR LE PROJET DES HABITATIONS MULTIGÉNÉRATIONS

CONSIDÉRANT la demande de Habitation Multigénération pour obtenir un certificat d'autorisation du MDDEP pour les installations septiques à être installées pour desservir le projet de la rue de la Source;

CONSIDÉRANT que l'avis de la Municipalité est requise pour compléter une demande de certificat auprès de MDDEP.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE

Et résolu de signifier par la présente, que la Municipalité ne s'oppose pas au projet d'utilisation d'installations septiques de type Rotofix pour desservir le projet de développement de la rue de la Source.

Et que la municipalité s'engage à prendre à sa charge lesdites installations septiques lorsque les travaux auront été complétés et que les certificats de conformité des ministères concernés auront été émis.

ADOPTÉE

2009.09.314
(7.)

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE LOT 50C-PTIE, RANG 12, CANTON DE LA MINERVE

Monsieur Serge Jetté, offre la possibilité aux gens présents de se faire entendre sur le sujet.

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée pour le lot 50C-Ptie, Rang 12, Canton de La Minerve;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES BISSONNETTE
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu à l'unanimité d'accepter le lotissement pour le lot 50C-ptie, rang 12, Canton de La Minerve, d'une superficie de 4 648,3 m.c. dont la profondeur est de 56,80 alors que la profondeur prescrite est de 60 m.

ADOPTÉE

2009.09.315
(8.)

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 7, RUE DURAND, SUR LE LOT 18A-1 ET 18A-PTIE, RANG 05, CANTON DE LA MINERVE

Monsieur Serge Jetté, offre la possibilité aux gens présents de se faire entendre sur le sujet.

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée pour le 7, rue Durand, sur le lot 18A-1 et 18A-Ptie, rang 5, Canton de La Minerve;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE

Et résolu à l'unanimité d'accepter la construction d'une véranda de 4,27 m x 4,88 m (14 pi x 16 pi) à 14,14 mètres de la ligne avant alors que la marge prescrite est de 15 m.

ADOPTÉE

(9) **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 132, CHEMIN DESPRÉS, SUR LE LOT 28-6, RANG 12, CANTON DE LA MINERVE**

Demande de révision reçue, à suivre.

2009.09.316
(10.) **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 285, CHEMIN ISAAC-GRÉGOIRE SUD, SUR LE LOT 2-PTIE, RANG 7, CANTON DE LA MINERVE**

Monsieur Serge Jetté, offre la possibilité aux gens présents de se faire entendre sur le sujet.

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée pour le 285, chemin Isaac-Grégoire sud, lot 2-Ptie, Rang 7, Canton de La Minerve;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'agrandissement du patio d'une largeur de ± 1m jusqu'à l'escalier qui se situe dans la marge arrière, mais de refuser son prolongement à l'extérieur de la construction actuelle qui se situe en dessous, tel que décrit dans le certificat de localisation. En aucun cas cette construction ne doit augmenter le pourcentage d'occupation au sol actuel de cette propriété.

ADOPTÉE

(11.) **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 28, RUE STE-MARIE, SUR LE LOT 13-PTIE, RANG 05, CANTON DE LA MINERVE**

Demande de révision reçue, à suivre.

2009.09.317 **TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION**
(12.)

CONSIDÉRANT qu'avec le déménagement de la tête de réseau de l'APTR au centre du village, la tour située sur le terrain de M. Gilles Séguin sera éventuellement désaffectée;

CONSIDÉRANT que cette tour supporte un système de relais pour nos services d'urgence;

CONSIDÉRANT qu'il serait avantageux d'installer une nouvelle tour qui pourrait servir à d'autres usages en étant plus prêt du réseau de fibre optique;

CONSIDÉRANT les offres reçus pour des tours autoportantes de 100 pieds en super titan:

-Accès Communication	14 424.35\$ plus les taxes applicables;
-Mobilcom	15 095.00\$ plus les taxes applicables;
-Srad Communication	14 045.00\$ plus les taxes applicables.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR RÉMI SÉGUIN

Et résolu à l'unanimité d'acheter une tour de télécommunication de Srad Communication au montant de 14 045\$, plus les taxes applicables.

Et d'affecter le surplus de l'année 2008 pour le paiement de ce montant de 14 045\$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

2009.09.318 **DOSSIER DU 208, CHEMIN VETTER, SUR LE LOT 46-2 ET 46-3, RANG**
(13.) **12, CANTON DE LA MINERVE**

CONSIDÉRANT la complexité du dossier ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR SERGE JETTÉ
APPUYÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE

Et résolu à l'unanimité de reporter le dossier du 208, chemin Vetter, à la prochaine séance du Conseil afin de permettre d'en approfondir l'analyse.

ADOPTÉE

2009.09.319 **CÂBLAGE ÉLECTRIQUE POUR LES LAMPADAIRES DU CHEMIN DES**
(14.) **FONDATEURS**

CONSIDÉRANT la nécessité de l'engagement d'un électricien pour le câblage électrique des lampadaires ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE

Et résolu à l'unanimité d'engager un électricien pour l'installation du câblage électrique pour les nouveaux lampadaires du chemin des Fondateurs, pour un montant n'excédant pas 20 000 \$.

D'affecter la dépense net au surplus budgétaire 2008.

ADOPTÉE

**2009.09.320
(15.) DÉMISSION D'UNE PRÉPOSÉE À L'ACCUEIL POUR LE BUREAU
D'INFORMATION TOURISTIQUE ET LE POSTE D'ACCUEIL DE LA
SEPAQ**

CONSIDÉRANT la lettre de démission reçue de madame Armande Darmana;

CONSIDÉRANT que cette démission est effective à partir de l'année 2010.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de madame Armande Darmana pour l'année 2010.

ADOPTÉE

**2009.09.321
(16.) EMBAUCHE D'UNE PRÉPOSÉE À L'ACCUEIL POUR LE BUREAU
D'INFORMATION TOURISTIQUE ET LE POSTE D'ACCUEIL DE LA
SEPAQ**

CONSIDÉRANT la démission de madame Armande Darmana comme préposée à l'accueil;

CONSIDÉRANT que madame Andrée Boulanger a déjà été embauchée comme remplaçante au poste de préposée à l'accueil.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES BISSONNETTE
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu à l'unanimité d'engager madame Andrée Boulanger comme préposée à l'accueil à compter de l'année 2010.

ADOPTÉE

2009.09.322 **FORMATION EN GESTION D'EAU POTABLE**
(17.)

CONSIDÉRANT que selon la convention collective en vigueur, le travail de préposé à l'eau potable doit être effectué par un employé syndiqué;

CONSIDÉRANT que le suivi et le contrôle des installations d'aqueduc de la Municipalité nécessitent une formation adéquate;

CONSIDÉRANT l'acceptation de M. Pierre Deschamps pour suivre une telle formation.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE

Et résolu à l'unanimité de désigner M. Pierre Deschamps, syndiqué de la municipalité, pour suivre toute la formation requise afin qu'il puisse effectuer le suivi et le contrôle des installations d'aqueduc de la Municipalité.

Et que les frais de formation, d'hébergement et de déplacement soient à la charge de la Municipalité

ADOPTÉE

2009.09.323 **RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA VENTE D'UN CAMION**
(18.) **10 ROUES CARGO 8000 1989**

CONSIDÉRANT la seule offre reçue :

Les Transports Sylvain Perrier enr 503\$

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu à l'unanimité de vendre le camion porteur 10 roues Ford à Les Transports Sylvain Perrier enr pour une montant de 503\$.

ADOPTÉE

2009.09.324 **RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT DE PNEUS**
(19.)

CONSIDÉRANT les prix reçus pour l'achat de 66 pneus ;

Pneu Lavoie 16 520,43 incluant les taxes
Pneu Sarrazin 11 515,28 incluant les taxes

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE

Et résolu à l'unanimité d'acheter les pneus pour la saison 2009-2010 de Pneu Sarrazin, au montant de 11 515,28 \$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

2009.09.325 (20.) ENTRETIEN CHEMIN RIVE OUEST DU LAC LABELLE

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR SERGE JETTÉ
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu que le sujet de l'entretien du chemin de la Rive Ouest du lac Labelle soit remis à la prochaine séance du Conseil.

ADOPTÉE

2009.09.326 (21.) CORRECTION DE LA RÉOLUTION 2009.09.303

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE

Et résolu de modifier la résolution 2009.09.303, « *Attribution du mandat pour l'installation des contrôleurs de pression* », en changeant le dernier alinéa de cette résolution par le suivant :

Et que le montant de ces travaux soit payé par le règlement d'emprunt 509 (529).

ADOPTÉE

2009.09.327 (22.) MANDATER UNE FIRME POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DU BÉTON POUR LA CONSTRUCTION DES TROTTOIRS DU CHEMIN DES FONDATEURS

CONSIDÉRANT l'attribution du mandat de réalisation des travaux de construction de trottoirs sur le chemin des Fondateurs;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de contrôler la qualité du béton et la compaction du matériel de remblai;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE
APPUYÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN

Et résolu à l'unanimité de mandater la firme Inspec-Sol pour réaliser le contrôle qualitatif du béton utilisé pour la construction des trottoirs du chemin des Fondateurs et pour le contrôle de la compaction du matériel de remblai.

Et qu'une partie du surplus de l'année 2008 soit affectée pour défrayer les coûts de 3 110\$, plus les taxes applicables, reliés à ce mandat.

ADOPTÉE

2009.09.328 (23.) MANDATER UNE FIRME POUR LE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX POUR LE CHANGEMENT DE CONDUITE DU CHEMIN DES FONDATEURS

CONSIDÉRANT l'attribution du mandat de réalisation des travaux de changement de conduite d'aqueduc sous le chemin des Fondateurs;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de contrôler la compaction du matériel qui sera utilisé pour les travaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES BISSONNETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE

Et résolu à l'unanimité de mandater la firme Inspec-Sol pour réaliser le contrôle de la compaction des matériaux utilisés pour les travaux de changement d'une conduite d'aqueduc sous le chemin des Fondateurs.

Et qu'une partie des sommes à recevoir du retour de la taxe sur l'essence soit affectées pour défrayer les coûts de 2 070\$, plus les taxes applicables, reliés à ce mandat.

ADOPTÉE

2009.09.329 (24.) MANDATER UNE FIRME D'INGÉNIEURS POUR LE SUIVI DES TRAVAUX DE CHANGEMENT DE CONDUITE SUR LE CHEMIN DES FONDATEURS

CONSIDÉRANT l'attribution du mandat de réalisation des travaux de changement de conduite d'aqueduc sous le chemin des Fondateurs;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire que les travaux soient supervisés par une firme d'ingénieurs;

CONSIDÉRANT que la préparation des plans et devis a été réalisée par la firme Genivar.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE

Et résolu à l'unanimité de mandater la firme Genivar pour réaliser le suivi des travaux de changement d'une conduite d'aqueduc sous le chemin des Fondateurs selon les modalités de l'offre reçu le 29 septembre 2009.

Et qu'une partie des sommes à recevoir du retour de la taxe sur l'essence soit affectée pour défrayer les coûts reliés à ce mandat.

ADOPTÉE

(25.) PÉRIODE DE QUESTIONS

2009.09.330 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

(26.)

PROPOSÉ PAR MADAME SUZANNE BEAUDIN
APPUYÉ PAR MONSIEUR RÉMI CHARETTE

Et résolu que la séance extraordinaire du 30 septembre 2009 soit levée.

ADOPTÉE

Le maire,

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Serge Jetté

André Séguin